45-47 rue des Petites Ecuries 75484 PARIS Cedex 10
Tél. 0147709169 - Fax. 0148241279 Mel : contact@fo-dgfip.fr

30 octobre 2012 - Des missions prioritaires à la DGFIP ?

Des missions prioritaires à la DGFiP ?

Après le discours sur les ministères non prioritaires, voici une annonce du ministre délégué au Budget, Jérôme CAHUZAC, en date du 29 octobre, qui ajoute du bruit au bruit : « la DGFiP redéploiera des fonctionnaires vers ses missions prioritaires »

F.O.-DGFiP qui revendique que toutes les missions de la DGFiP soient traitées sur un plan d'égalité ne peut que réagir à cette nouvelle provocation. L'expérience a toujours prouvé que les missions qui n'étaient pas prioritaires étaient souvent considérées comme inutiles et condamnées à disparaître à court terme, notamment du fait des effets des suppressions continues d'emplois. Jérôme CAHUZAC déclare d'ailleurs que les ministères doivent réfléchir à des réorganisations structurelles.

Ainsi lorsque **F.O.-DGFiP** entend le ministre déclarer « la RGPP est terminée » et « la fusion est faite », il comprend surtout que le quotidien des agents de la DGFiP ne va pas s'améliorer. Aux suppressions d'emplois vont se rajouter les effets dévastateurs des réorganisations dont certaines étaient enclenchées bien avant la fusion à l'origine de la DGFiP : Rien ne change, tout se transforme !

Mais certainement pas dans l'intérêt des personnels et des missions de service public de la Direction Générale des Finances Publiques !